



# AIDE AUX RESSORTISSANTS TOUCHÉS PAR UNE CRISE À L'ÉTRANGER

**COURS EN LIGNE POUR LE PERSONNEL DU SERVICE DIPLOMATIQUE**

## POURQUOI CE COURS ?

Dans notre monde d'aujourd'hui, de plus en plus interconnecté et mobile, le nombre de personnes qui se rendent et s'installent à l'étranger est plus élevé que jamais. Les travailleurs migrants et leur famille, les étudiants internationaux, les voyageurs d'affaires et les touristes de tous les pays du monde vivent, travaillent, et voyagent dans des destinations de plus en plus lointaines et diverses.

En conséquence de cette évolution, les services diplomatiques des pays d'origine sont amenés à assumer un rôle de plus en plus important pour fournir aux ressortissants de l'étranger des conseils sur le voyage, des documents et une aide. Cependant, sous l'effet de la mobilité internationale croissante et de la présence toujours plus importante de ressortissants à l'étranger, la demande de tels services est en hausse et peut mettre à rude épreuve les capacités de ces institutions.

Tel peut être le cas lorsque le pays dans lequel se trouvent des ressortissants est touché par une crise, comme une catastrophe naturelle ou un conflit. Le soutien et l'aide fournis par les services diplomatiques et d'autres institutions compétentes du pays d'origine sont essentiels pour garantir la sécurité des ressortissants dans les régions touchées par une crise. Améliorer l'état de préparation de ces institutions en cas de crise est primordial, afin qu'elles puissent faire face à l'immense demande d'assistance de la part de leurs ressortissants.

Pour que le personnel visé soit mieux à même de gérer une crise susceptible de toucher des ressortissants qui vivent, travaillent ou voyagent à l'étranger, l'OIM, en collaboration avec les services diplomatiques de divers États Membres, a élaboré un cours d'apprentissage en ligne sur l'amélioration de l'aide aux ressortissants touchés par une crise à l'étranger.

## LES LIGNES DIRECTRICES DE L'INITIATIVE MICIC

Lancée en 2014, l'Initiative Migrants dans les pays en crise (MICIC) entend, sous la houlette de gouvernements, améliorer la protection des migrants quand le pays dans lequel ils vivent, travaillent, étudient, transitent ou voyagent est aux prises avec un conflit ou une catastrophe naturelle. A la faveur d'un processus consultatif associant des acteurs tant gouvernementaux que non gouvernementaux de toutes les régions du monde, elle a élaboré des Lignes directrices relatives à la protection des migrants dans des pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle.

Ces Lignes directrices, qui ont un caractère non contraignant, visent à éclairer et à orienter l'action des institutions publiques, des entités de la société civile, des organisations internationales et des acteurs du secteur privé dans les pays d'origine et de destination des migrants. Elles renferment des conseils et recommandations pratiques sur la façon de se préparer et de riposter à une crise tout en protégeant et en autonomisant les migrants, en mettant à profit leurs capacités, et en les aidant, ainsi que leurs communautés, à se relever d'une crise.

Les Lignes directrices sont complétées par un répertoire de pratiques en ligne qui réunit des expériences, des exemples d'action, des outils et des enseignements tirés par divers acteurs du monde entier.

# COURS D'APPRENTISSAGE EN LIGNE MICIC

## A qui le cours s'adresse-t-il ?

Le cours est destiné au personnel consulaire, aux attachés du travail et à d'autres agents d'institutions chargées de travailler au service des ressortissants de l'étranger et de leur fournir une aide.

## Quel est le but du cours ?

Ce cours fournit des informations de base devant permettre au personnel visé d'être mieux à même de : communiquer avec les ressortissants de l'étranger avant et pendant une crise ; fournir directement une assistance et des services essentiels aux ressortissants dans la région touchée ; et, selon le cas, faciliter l'évacuation de la région touchée par la crise.

## Comment suivre ce cours ?

Ce cours ne concerne pas un pays en particulier et il existe en français, anglais, arabe et espagnol. L'accès aux cours est gratuit. Étant donné qu'il s'agit d'un cours exclusivement virtuel, il peut être aisément utilisé pour former du personnel dans un nombre illimité d'endroits.

## Ce cours peut-il être adapté ?

L'OIM encourage la traduction et l'adaptation du cours compte tenu des réalités et priorités opérationnelles de ses partenaires. A cet effet, elle met gracieusement les données sources à la disposition de ses interlocuteurs gouvernementaux et, à leur demande, facilite leur adaptation au moyen de recherches ciblées et d'une assistance technique. Ces adaptations consisteront, par exemple, à compléter les informations existantes en indiquant les institutions, capacités et systèmes pertinents de chaque pays, et en citant

## CARACTÉRISTIQUES

- 14 modules, 5 heures de contenu
- Études de cas et pratiques exemplaires
- Exercices de contrôle des connaissances, évaluation finale et délivrance d'un certificat
- Documents d'information et outils pratiques (modèles, infographies, etc.)
- Disponible en ligne et sur USB/CD

## CONTENU

- Vulnérabilités et capacités des ressortissants de l'étranger
- Situations de crise
- Acteurs et cadres pertinents
- Rassembler des informations sur les ressortissants de l'étranger
- Améliorer la sensibilisation des ressortissants de l'étranger
- Planification en cas de situation d'urgence dans les représentations officielles à l'étranger
- Communiquer avec les ressortissants de l'étranger en temps de crise
- Appuyer l'évacuation des ressortissants des régions touchées par une crise
- Fournir une aide d'urgence
- Appuyer le relèvement

des études de cas qui présentent un plus grand intérêt pour les contextes dans lesquels les ressortissants du pays en question sont concentrés, modifiant son identité graphique.

## Qui détient la propriété du cours ?

L'OIM héberge les versions mondiales du cours. Les versions adaptées sont l'entière propriété des gouvernements qui les adoptent et peuvent être hébergés sur le système de gestion de l'apprentissage de leur choix. L'OIM n'a aucun contrôle sur le contenu du cours ni sur son utilisation.

Pour plus d'informations sur  
le cours d'apprentissage en ligne,  
les Lignes directrices de l'initiative MICIC,  
le répertoire de pratiques et  
les autres outils de renforcement des capacités :  
[micicsecretariat@iom.int](mailto:micicsecretariat@iom.int)  
[micicinitiative.iom.int](http://micicinitiative.iom.int)